

Comité monétaire et financier international

Trente-septième réunion 20–21 avril 2018

Déclaration No. 37-14(F)

Déclaration de M. Dondra République centrafricaine

Représentant les pays suivants:

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée équatoriale, République de Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, et Togo

Déclaration du Ministre Henri-Marie J. DONDRA Ministre des Finances et du Budget (République Centrafricaine)

I. SITUATION MONDIALE ET PRIORITES EN MATIERE DE POLITIQUES

Perspectives et risques

Nous accueillons avec satisfaction le fait que la croissance mondiale s'est poursuivie depuis octobre dernier. Ce regain d'activité devrait continuer en 2019. Cet élan est général, soutenu par l'investissement et le commerce international et concerne toutes les catégories de pays, y compris les exportateurs de matières premières en dépit de leur reprise timide. Nous notons cependant que la croissance devrait ralentir sur le moyen terme en raison de l'essoufflement attendu de l'impulsion donnée par les politiques accommodantes actuelles. Par ailleurs, d'importants risques négatifs continuent de peser sur les perspectives à moyen terme.

L'un des risques significatifs est celui lié à la normalisation des politiques monétaires dans les économies avancées qui, si elle s'avère moins graduelle qu'anticipée à ce jour, pourrait contribuer à resserrer les conditions financières mondiales. Nous partageons l'avis qu'une telle éventualité aurait des effets de propagation vers les économies émergentes et celles dites « frontières », notamment à travers un retournement abrupt des flux de capitaux et un renchérissement du coût du service de la dette. D'autre part, la poursuite de conditions financières très accommodantes accroit les vulnérabilités financières et pourrait aussi menacer la croissance à moyen terme.

Les tendances vers le protectionnisme commercial et les politiques autocentrées représentent un autre risque négatif important pour les perspectives mondiales et appellent à une plus grande coopération mondiale.

Compte tenu des menaces immenses qu'ils peuvent véhiculer, nous nous réjouissons de l'attention portée aux défis émergents liés aux cryptomonnaies et aux atteintes à la cybersécurité. Nous partageons l'avis sur la nécessité d'une vigilance par rapport au développement des cryptomonnaies pour maitriser les risques qui se posent à la stabilité financière. De même, les segments du système financier qui sont peu supervisés, notamment le secteur bancaire parallèle, portent aussi des risques pour la stabilité financière.

Priorités de politiques et de réformes

Compte tenu de la nature et de l'intensité des principaux risques négatifs, il est essentiel que les autorités en charge des politiques monétaires dans les économies avancées où la normalisation est requise procèdent de manière graduelle et communiquent avec précision sur leurs actions. Il est également important que l'agenda sur la régulation financière soit achevé tout en prenant en compte les défis sécuritaires qui émergent.

Le risque de laxisme, notamment en matière des politiques budgétaires et structurelles, n'est pas à écarter avec l'amélioration des perspectives économiques. L'élan actuel devrait donc être utilisé, partout où il est approprié, à la mise en œuvre du type de réformes budgétaires, macroprudentielles et structurelles requises pour reconstituer des matelas financiers, renforcer la résilience et créer des emplois.

Nous partageons le point de vue que les priorités spécifiques en matière de politiques et de réformes dépendent des circonstances de chaque pays. Toutefois, il est possible de se mettre d'accord sur la nécessité pour les pays avancés en général de s'attaquer aux déséquilibres budgétaires, d'utiliser des outils macro-prudentiels pour réduire l'exposition à la dette et minimiser les risques de liquidité et de marché, et de confronter les défis qui se posent au potentiel de croissance du fait du vieillissement de la population et de l'absence d'infrastructures d'appui. Les économies émergentes quant à elles doivent gérer les risques provenant de l'expansion rapide du crédit et de l'endettement libellé en monnaie étrangère. Les pays à faible revenu, les Etats fragiles et les petits Etats continuent de faire face à des circonstances difficiles, notamment dans la reconstitution de matelas financiers et le renforcement de la résilience aux chocs. Ils doivent poursuivre l'amélioration de leurs cadres de politiques macroéconomiques, favoriser l'approfondissement financier et l'inclusion, et promouvoir la diversification économique.

Nous devons tous contribuer à améliorer les perspectives économiques à moyen terme en boostant le potentiel de croissance ; ce qui implique investir dans le capital humain et la R&D, avancer l'interconnectivité des économies au niveau mondial, réformer les systèmes d'imposition et les cadres règlementaires en vue d'accroitre les capacités de production, et promouvoir des politiques visant à améliorer la participation à la force de travail.

Nous devrions aussi viser une croissance équitable au regard des inégalités qui se sont accrues dans tous les pays en partie en raison des changements technologiques. Des efforts devraient être poursuivis en faveur de la formation et de l'adaptation des compétences aux évolutions technologiques, ainsi que la mise en place de filets de sécurité sociale adéquats.

La diffusion rapide des technologies offre de nombreux avantages notamment en favorisant la disponibilité et le traitement opportun et précis d'un volume important d'informations, avec des implications potentiellement significatives pour les budgets publics. Toutefois, les risques

inhérents à ce nouveau potentiel doivent être clairement identifiés et contenus. Les défis qui se posent au progrès vers « l'Etat digital » peuvent être colossaux, particulièrement pour les pays en développement à faible revenu qui requièrent d'importants investissements dans les infrastructures digitales.

Défis confrontés par les pays à faible revenu

La consolidation budgétaire est inévitable dans nombre de pays à faible revenu. Cependant, le rythme de l'ajustement doit être calibré de façon prudente au regard de la nécessité de préserver la croissance et de promouvoir l'inclusion. Une croissance forte et soutenue dans ces pays reste indispensable pour améliorer leur PIB par habitant, réduire la pauvreté et assurer de meilleurs standards de vie.

Il est important de reconnaitre que la fragilité est une caractéristique commune des vulnérabilités dans la plupart des pays à faible revenu, notamment ceux ayant fait l'expérience récente d'une accumulation significative de leur dette, réalisé peu de progrès dans l'amélioration de leur PIB par habitant ou failli à réduire d'autres formes d'incidence de la pauvreté. Par conséquent, il est indispensable d'aider les pays en situation de fragilité à surmonter ce handicap afin d'y restaurer la stabilité macroéconomique et les mettre sur la voie d'une croissance forte et soutenable.

II. LE PROGRAMME D'ACTION MONDIAL

Nous sommes globalement en accord avec les orientations contenues dans le Programme d'action mondial (PAM) de la Directrice générale mis à jour, y compris les priorités de politiques auxquelles doivent faire face les pays membres et les moyens que le FMI compte utiliser pour les assister dans la conjoncture actuelle et à l'avenir.

Il est crucial que tous les pays membres et groupes de pays participent à des efforts de coopération multilatérale qui sont essentiels pour répondre aux défis communs, notamment les conflits commerciaux, les flux illicites de capitaux, les effets indésirables de la globalisation, le changement climatique et les menaces d'ordre sécuritaire. Nous nous joignons à l'appel du PAM pour plus de multilatéralisme—pas moins—et accueillons favorablement l'accent mis sur la promotion d'un système du commerce mondial qui soit ouvert et basé sur des règles.

Appui du FMI aux pays membres

Nous encourageons le FMI à poursuivre le renforcement de ses instruments d'intervention, notamment la surveillance, l'assistance financière et l'appui technique, en vue d'en améliorer la traction et de les adapter aux défis émergents. Dans cette veine, nous accueillons avec intérêt les résultats de la récente Revue Intérimaire de la Surveillance. S'agissant de la capacité de financement du FMI, l'institution doit rester au centre du filet de sécurité financière mondial (FSFM) et être dotée de ressources adéquates pour répondre aux besoins potentiels des pays membres. Concernant l'assistance technique, nous encourageons vivement le FMI à continuer d'augmenter ses activités en matière de développement des capacités (DC), en partenariats avec les pays donateurs et d'autres institutions, afin de mieux assister les pays membres, notamment ceux faisant face à de faibles capacités, à atteindre les Objectifs de développement durables de 2030 (ODD) et répondre à d'autres défis. Dans cette optique, nous nous félicitons de la création du nouveau Centre Chine-FMI pour le Développement des capacités.

Nous voyons l'opportunité d'un rôle clé pour le FMI dans la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption ; rôle qui devra être tenu de manière impartiale et en cohérence avec la mission de l'institution. L'accent doit être mis sur la nécessité des pays d'établir des institutions de gouvernance durables et d'adopter les meilleures pratiques en la matière. Dans cette optique, le développement des capacités est essentiel. Nous voyons aussi un intérêt à renforcer la coopération internationale sur l'échange d'informations concernant les flux transnationaux illicites et à traiter avec les territoires qui accueillent les avoirs détournés.

Nous notons un regain de préoccupation sur l'endettement des pays à faible revenu. Les Etats hautement endettés gagneraient à renforcer leur gestion de la dette et à améliorer la qualité des investissements. Nous partageons l'avis sur l'opportunité pour tous de travailler de manière collaborative et dans une démarche globale vers : i) une plus grande transparence sur les questions de dette ; ii) des modalités plus effectives en matière de restructuration de dette ; iii) des pratiques mutuellement bénéfiques et soutenables en matière de prêts ; et iv) un appui aux pays à faible revenu dans la réalisation des ODD, y compris en améliorant leur accès à des ressources moins coûteuses notamment à travers des mécanismes de financement innovants et des initiatives d'atténuation du risque. Une approche coopérative, impliquant à la fois les pays débiteurs et les créanciers officiels, sera cruciale pour atteindre les objectifs souhaités.

Nous sommes d'avis que le FMI doit jouer un rôle central pour impulser le débat sur cette approche globale. Dans cette veine, le FMI devrait affiner son analyse sur les causes profondes et l'impact macroéconomique de la fragilité, et aider les pays fragiles à surmonter cette énorme faiblesse, notamment par l'amélioration des capacités institutionnelles, humaines et techniques dans ses domaines d'expertise. Ceux-ci incluent la mobilisation des ressources internes, la consolidation de la gestion de la dette et le renforcement des statistiques économiques.

Répondre aux besoins en matière d'infrastructures et d'autres aspects du développement, tout en préservant la viabilité de la dette publique, nécessite également le développement du secteur privé. A cet égard, le FMI doit continuer d'appuyer les initiatives visant à promouvoir l'investissement privé telles que le *Compact avec l'Afrique* du G-20.

Le renforcement de la résilience des économies en développement requiert aussi des secteurs financiers forts et stables. Ainsi, nous appelons le FMI à accroitre notamment ses efforts en vue d'aider les pays à faire face aux défis causés par le retrait des relations de correspondant bancaire.

Nous attendons avec intérêt des modifications aux instruments d'appui financier du FMI aux les pays à faible revenu, en vue de mieux les assister dans la préparation et la riposte aux chocs causés par des catastrophes naturelles, des chutes des cours de matières premières, des conflits, ainsi que des menaces d'ordre sécuritaire. Il est important que les instruments du FMI s'adaptent à ces défis, notamment à travers la conception des programmes. Par ailleurs, nous appelons vivement les pays membres à renforcer la capacité de prêt du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (Fonds RPC).

Gouvernance et questions institutionnelles du FMI

Nous prenons note du rapport d'étape du Conseil d'administration au Conseil des Gouverneurs sur la 15^{ème} Revue Générale des Quotes-parts. En soulignant que la date limite pour la conclusion de la 15^{ème} Revue s'approche à grande vitesse, nous appelons tous à accroitre les efforts vers l'atteinte d'un consensus sur l'augmentation et une nouvelle formule de calcul des quotes-parts, avec un souci de compromis et en gardant à l'esprit les objectifs agréés. Ceux-ci incluent le maintien du FMI comme une institution basée sur les quotes-parts et le réalignement de celles-ci sur les positions relatives des pays membres dans l'économie mondiale—ce qui implique vraisemblablement d'accroitre les parts des pays émergents et en développement dynamiques—tout en protégeant les pourcentages de quotes-parts et de vote des pays membres les plus pauvres. Nous considérons que les membres les plus pauvres englobent tous les pays éligibles au Fonds RPC. Nous soutenons également la protection des parts des petits pays en développement.

Nous soutenons l'approche de la Directrice générale qui s'appuie sur l'expérience institutionnelle pour moderniser les opérations du FMI, notamment à travers des stratégies efficaces en matière de gestion des ressources humaines et de gestion des connaissances. Nous mettons l'accent sur la nécessité de promouvoir un personnel de qualité, divers, et inclusif, y compris en s'assurant de la présence accrue de cadres provenant de régions sous-représentées telles que l'Afrique sub-saharienne. Nous accordons également de l'importance à l'avancement de la diversité du genre, y compris au sein du Conseil d'administration.